

Bureau d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
(ARMP)



**PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)**



**AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE
DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES
2016 & 2017**

(Financement PAGIPG)

RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMUNE DE PERERE

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	16/12/2019
Rapport provisoire	26/12/2019
x Rapport définitif	15/06/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU N° 3200800565618 Sièges : Immeuble BEC C/239 Zongo – 02 BP 1913 Cotonou _Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Sièges : 136 Quartier Kegué – 06 BP 60535 Lomé Tel/(00228) 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES

Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMQ du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	12
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	13
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées	13
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPMP)	13
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	13
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés du seuil de passation).....	13
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	19
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	19
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	20
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes	20
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	20
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de	23
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	24
8.5.	Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés_ (Gestions 2016 et 2017)	26
IX.	ANNEXES	27

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat n° N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20 février 2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différentes Communes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 2), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit de la Commune de PERERE.

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité ;
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des Autorités Contractantes (AC) au titre de la période sous revue ;
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation ;
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC ;
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière ;
- vii. Analyse de la performance des AC ;
- viii. Annexes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge Mensah
Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public de la Commune de PERERE.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Gestion	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	6	72 120 258
	Marchés de la population mère	8	92 465 258
	%	75%	78%
2017	Marchés audités	12	368 984 394
	Marchés de la population mère	18	494 178 155
	%	67%	75%

Opinions

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés passés par la Commune de PERERE sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	DC	2	1	1	0	0
2	AOO	4	3	0	0	1
Total général		6	4	1	0	1
%		100%	67%	33%		

Légende

REG Procédure régulière

RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités

IRR Procédure irrégulière

NUL Marché nul

IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ Favorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la majorité des procédures a été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ **Gestion budgétaire 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés passés par la Commune de PERERE sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	8	8	0	0	0
2	DC	4	4	0	0	0
Total général		12	12	0	0	0
%		100%	100%	0%		

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ **Favorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la totalité des procédures a été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

✓ **Fondements des opinions**

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants de la Commune de PERERE. Conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés par l'AC, nous avons demandé et obtenu l'ensemble des marchés passés. Ensuite, nous avons procédé à un rapprochement de cette liste à celle qui nous a été communiquée par la DNCMP. Ce rapprochement a permis d'obtenir une liste complète des marchés de l'AC. A cet effectif total, devraient s'ajouter éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous n'avons identifié aucun marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Gestions	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Appel d'Offres Ouvert	77 427 581	6	57 082 581	4	74%	67%
	Demande de Cotation	15 037 677	2	15 037 677	2	100%	100%
	Sous total	92 465 258	8	72 120 258	6	78%	75%
2017	Appel d'Offres Ouvert	422 448 913	12	317 453 152	8	75%	67%
	Demande de Cotation	71 729 242	6	51 531 242	4	72%	67%
	Sous total	494 178 155	18	368 984 394	12	75%	67%
TOTAL		586 643 413	26	441 104 652	18	75%	69%

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Prestations intellectuelles	1 000 000	2	500 000	1	50%	50%
	Travaux	91 465 258	6	71 620 258	5	78%	83%
	Sous total	92 465 258	8	72 120 258	6	78%	75%
2017	Travaux	472 531 255	15	351 337 494	10	74%	67%
	Fournitures	4 000 000	1	-	-	0%	0%
	Prestations intellectuelles	17 646 900	2	17 646 900	2	100%	100%
	Sous total	494 178 155	18	368 984 394	12	75%	67%
TOTAL		586 643 413	26	441 104 652	18	75%	69%

Commentaire :

➤ Gestion 2016

L'application des critères d'échantillonnage a permis au consultant de retenir comme échantillon d'audit de conformité, 78% en valeur et 75% en volume de la population primaire.

➤ **Gestion 2017**

L'application des critères d'échantillonnage a permis au consultant de retenir comme échantillon d'audit de conformité, 75% en valeur et 69% en volume de la population primaire.

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillons d'audit de conformité

➤ **Gestion 2016**

N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Type de marché	Montant (F CFA TTC)
1	Contrôle de la construction d'un module de 4 boutiques en Réze de Chaussée plus cage d'escalier à Pèrèrè centre dans la Commune de Pèrèrè	N°52/PI-01/CTRL-BTQ-PSDCC-2015/MC-PER/SG/SP-PRMP	SALIFOU Djalilou	Appel d'Offres Restreint	Marchés de prestations intellectuelles	500 000
2	Travaux de réhabilitation des Infrastructures de Transport Rural (ITR) de la Commune de Pèrèrè par l'approche participative avec la méthode de Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO), Exercice 2016	52/10-REFECT-ITR-LOT2/PASTR2-2016/FADEC-PISTES-2016/SG/SP-PRMP	SYNEL CONSTRUCTION	Appel d'Offres Restreint	Travaux	19 845 000
3	Exécution des travaux de réfection du laboratoire du centre de santé de Pèrèrè dans la Commune de Pèrèrè	N°52/008/REFECT-LABO-PER/FADEC-2016/MC-PER/PRMP	BEAFG-ST	Cotation	Travaux	4 735 677
4	Exécution des travaux de réfection d'un module de trois salles de classes avec bureau magasin à l'EPP Diguidirou dans la Commune de Pèrèrè	N°52/003/Réfect-EPP-Diguidirou/FADEC-2016/MC-PER/PRMP	GB-INTER	Cotation	Travaux	10 302 000
5	Travaux de construction d'un module de cinq boutiques en réze de chaussée avec cage d'escalier à Pèrèrè centre dans la Commune de Pèrèrè	52/015-60/BTQ-PSDCC-2014/MC-PER/CPMP/SP-PRMP	Ets SOLIM	Appel d'Offres Ouvert	Travaux	20 529 238
6	Travaux de construction d'un module de quatre (04) boutiques en Réze de chaussée avec cage d'escalier à Pèrèrè Centre dans la Commune de Pèrèrè	N°52/009-60/BTQ-PSDCC-2015/MC-PER/CPMP/SP-PRMP	Ste GBEMYSHOLA Sarl	Appel d'Offres Ouvert	Travaux	16 208 343
TOTAL						72 120 258

➤ **Gestion 2017**

N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Type de marché	Montant (F CFA TTC)
1	Réalisation des études techniques pour les travaux de construction d'une maternité isolée avec logement de la sage- femme à Ogamoin, Arrondissement de Guinagourou et d'un marché à bétail à Gninsy, Arrondissement de Gninsy dans la	N°52/06/ETU-TECH-CS-MB/MC-PER/PRMP/CPMP/CC MP/S-PRMP du 17/08/2017	ARTI-BTP	Cotation	Prestations intellectuelles	8 826 400
2	Réalisation des études techniques pour les travaux de construction de modules de boutiques à Guinagourou et à Pèrèrè centre et d'un dalot double à Gninsy dans la commune de PERERE (lot unique)	N°52/07/ETU-TECH-CS-MB/MC-PER/PRMP/CPMP/CC MP/S-PRMP du 17/08/2017	ARTI-BTP	Cotation	Prestations intellectuelles	8 820 500
3	Exécution des travaux de construction d'un module de trois salles de classes à l'Ecole Primaire Publique de Gbandé dans la Commune de Pèrèrè	N°52/007/Const-EPP-GBANDE/FADEC-2016/MC-PER/PRMP	MAJESTIC-BTP	Cotation	Travaux	17 686 342
4	Exécution des travaux de construction d'un module de trois salles de classes à l'Ecole Primaire Publique de Sondi dans la Commune de Pèrèrè	N°52/006/Const-EPP-Sondi/ FADEC Affecté -2016/MC-PER/PRMP	ECOMA	Cotation	Travaux	16 198 000
5	Travaux de construction de la clôture du Centre de Santé de PERERE	Contrat N°52/014/CS PER/FADEC AFFECTE MSP& NON -AFFECTE-2017/MC-PER/PRMP du 26/12/2017	SOUBERANA	Appel d'Offres Ouvert	Travaux	49 831 022
6	Travaux de construction d'un module de six (06) boutiques en réze de chaussée avec cage d'escalier à Pèrèrè Centre (lot1)	Contrat N°52/012-LOT1/BTQ-FADEC-2017/MC-PER/CPMP/SP-PRMP du 26/12/2017	IBS	Appel d'Offres Ouvert	Travaux	35 959 470
7	Travaux de construction d'un module de six (06) boutiques en réze de chaussée avec cage d'escalier à Guinagourou (lot2)	Contrat N°52/012-LOT2/BTQ-FADEC-2017/MC-PER/CPMP/SP-PRMP du 26/12/2017	YALAF & FILS	Appel d'Offres Ouvert	Travaux	35 746 417
8	Travaux de construction d'un marché à bétail à Gninsy dans la commune de PERERE	Contrat N°52/015/MB GNINSY/FADEC-AFFECTE-AGRICULTURE/MC-PER/PRMP du 26/12/2017	BEAFG-ST	Appel d'Offres Ouvert	Travaux	40 283 604
9	Travaux de construction d'une maternité isolée avec logement de sage- femme incorporé et d'un complexe de deux douches, deux latrines au Centre de Santé de Ogamoin dans la commune de PERERE	Contrat N°52/019/CS OGAMOIN/FADEC AFFECTE MSP & NON-AFFECTE-2017/MC-PER/PRMP du 26/12/2017	ETS LE DEFI	Appel d'Offres Ouvert	Travaux	56 219 065
10	Travaux de réalisation de deux mini Adduction d'Eau Villageoises solaires au Centre de Santé de OGAMOIN et au Marché à bétail de GNINSY dans la commune de PERERE	Contrat N°52/020/MINIS-AEV-SOLAIRE/MB GNI-CS OGA/FADEC NON-AFFECTE/MC-PER/PRMP	BAHC-SARL	Appel d'Offres Ouvert	Travaux	34 085 728
11	Travaux de construction de dix (10) hangars de marché à Ogamoins (Lot unique) sur financement du FADEC NON AFFECTE dans la Commune de Pèrèrè	N°52/016/hangars-ogamoins/FADEC-2016/MC-PER/CPMP/SP-PRMP	Ets YALAF & FILS	Appel d'Offres Ouvert	Travaux	35 354 641
12	Travaux de construction du logement pour sage-femme plus 70 mètres mlinéaires de clôture au centre de santé de Gommey dans l'arrondissement de Guinagourou dans la Commune de Pèrèrè, sur financement du FADEC Affecté par le Ministère de la Santé Publique	N°52/09/logmt-SF-Gommey/FADEC-MS-2016/MC-PER/SG/SP-PRMP	LE DEFI	Appel d'Offres Ouvert	Travaux	29 973 205
TOTAL						368 984 394

Gestion 2016

Il ressort de l'analyse des tableaux ci-dessus qu'en 2016, les six (06) marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs. Ils ont été passés au terme de six (06) procédures distinctes comme la compilation ci-après

N°d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	DEMANDE DE COTATION	2	2
2	AOO	4	4
Total général		6	6

➤ **Gestion 2017**

Les douze (12) marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs. Ils ont été passés au terme de onze (11) procédures distinctes comme la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	DEMANDE DE COTATION	4	4
2	AOO	8	7
Total général		12	11

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

Existence, Capacité, régularité et fonctionnement des organes de passation et de contrôle (Réf/ C1 à C6)								
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE					Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	Sous commission d'analyse	CCMP	
1	Existence	C1	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
2	Conformité	C2	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
3	Organisation et fonctionnement	C3	KO	OK	OK	OK	KO	Indisponibilité du rapport de la PRMP sur la passation et du rapport d'activité de la CCMP
4		C4	OK					RAS
5		C5	OK					RAS
6		C6	KO					Le système d'archivage reste à améliorer. L'indisponibilité d'un local exclusivement dédié à l'archivage des dossiers de marchés publics et le besoin d'un archiviste professionnel sont des difficultés à résoudre par la commune
7		C7	KO					
8		C8	KO					Les décisions d'attribution ne sont pas publiées
Légende								
C1	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)							
C2	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation Profil/Poste)							
C3	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)							
C4	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés							
C5	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, Signature par les personnes habilitées)							
C6	Qualité du système d'archivage (Taux d'exhaustivité des pièces, Disponibilité de salle d'archives / Archiviste)							
C7	Existence des moyens matériels et financiers (Cadre de travail, Mats et mobiliers de bureau, Matériels informatiques, Dotations financières pour diverses publication. Primes de désintéressement...)							
C8	Publication des décisions d'attribution							
Mettre < OK > si satisfaisant, < KO > si non								

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditable collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	89%	94%

Ce taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert et celles de demande de cotation. (Voir en annexe 3 les fiches d'exhaustivité).

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPMP)

Pour les gestions budgétaires auditées, il a été observé que les Plans de Passation des Marchés ont été élaborés par la PRMP de la Commune de PERERE. Ces PPM sont conformes au modèle type de l'ARMP.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus. Le délai moyen de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat) calculé :

➤ Au titre de 2016 :

Pour 5 marchés sur les 6 audités, s'évalue à 78 jours.

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est satisfaisant et témoigne du souci de l'AC de procéder à la signature des marchés dans le délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

➤ Au titre de 2017 :

Pour 10 marchés sur 12 marchés audités, s'évalue à 83 jours.

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est satisfaisant et témoigne du souci de l'AC de procéder à la signature des marchés dans le délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du repertoire des prix de référence applicable.

Au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, six (06) marchés ont été passés par demande de cotation. Il s'agit des marchés de travaux et de prestations intellectuelles non inscrits dans le répertoire des prix de référence.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

Observations générales

La mission a noté de façon générale pour tous les marchés passés par Appel d'Offres Ouvert soumis à notre appréciation, le défaut de publication du procès-verbal d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive comme le recommandent les articles 84 et 93 du Code des Marchés Publics.

Observations spécifiques :

➤ GESTION 2016

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

1. Marché n°52/PI-01/CTRL-BTQ-PSDCC-2015/MC-PER/SG/SP-PRMP, relatif au contrôle de la construction d'un module de 4 boutiques en Réz de Chaussée plus cage d'escalier à Pèrèrè centre dans la Commune de Pèrèrè, attribué à SALIFOU Djalilou pour un montant HT de 500.000 FCFA. Financement : PSDCC communes
2. Marché N°52/009-60/BTQ-PSDCC-2015/MC-PER/CPMP/SP-PRMP, relatif aux travaux de construction d'un module de quatre (04) boutiques en Réz de chaussée avec cage d'escalier à Pèrèrè Centre dans la Commune de Pèrèrè, attribué à la Sté GBEMYSHOLA Sarl pour un montant HT de 16.208.258 FCFA. Financement : PSDCC communes
3. Marché n°52/10-REFECT-ITR-LOT2/PASTR2-2016/FADEC-PISTES2016/SG/SP-PRMP, relatif aux Travaux de réhabilitation des Infrastructures de Transport Rural (ITR) de la Commune de Pèrèrè par l'approche participative avec la méthode de Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO), Exercice 2016, attribué à SYNEL CONSTRUCTION pour un montant HT de 19.845.000 FCFA. Financement : FADeC Affecté MEMP (BN)

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO ;
- Inscription du marché dans le PPM 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités sont régulières.

4. Marché N° 52/015-60/BTQ-PSDCC-2014/MC-PER/CPMP-SP-PRMP, relatif aux travaux de construction d'un module de cinq boutiques en réze de chaussée avec cage d'escalier à Pèrèrè centre dans la Commune de Pèrèrè, attribué à l'Ets SOLIM pour un montant HT de 20.529.238 FCFA. Financement : PSDCC communes

Pièces manquantes :

- Le DAO validé ;
- Les offres des soumissionnaires ;
- Le rapport d'analyse et d'évaluation des offres ;
- Le contrat du marché ;
- La publication de l'avis d'attribution provisoire et définitive ;

Conclusion :

Nous ne sommes pas en mesure de donner une opinion sur la procédure ayant conduit à l'attribution du présent marché en raison des pièces justificatives manquantes.

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

5. Marché N° 52/008/REFECT-LABO-PER/FADEC-2016/MC-PER/PRMP, relatif à l'exécution des travaux de réfection du laboratoire du centre de santé de Pèrèrè dans la Commune de Pèrèrè, attribué à BEAFG-ST pour un montant TTC de 4.735.677 FCFA. Financement : FADeC non Affecté
6. Marché N° 52/003/REFECT-EPP-DIGUIDIROU/FADEC-2016/MC-PER/PRMP, relatif à l'exécution des travaux de réfection d'un module de trois salles de classes avec bureau magasin à l'EPP Diguidirou dans la Commune de Pèrèrè, attribué à GB-INTER pour un montant HT de 10.302.000 FCFA. Financement : FADec Non Affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés :

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans la DC ;
- Inscription du marché dans le PPM 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités sont régulières.

➤ **GESTION 2017****PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

1. Marché N°52/014/CS-PER/FADEC AFFECTE MSP& NON -AFFECTE-2017/MC-PER/PRMP du 26/12/2017, relatif aux travaux de construction de la clôture du Centre de Santé de PERERE, attribué à SOUBERANA pour un montant HT de 49.831.022 FCFA. Financement : FADeC affecté MS.
2. Marché N°52/012-LOT1/BTQ-FADEC-2017/MC-PER/CPMP/SP-PRMP du 26/12/2017, relatif aux travaux de construction d'un module de six (06) boutiques en réez de chaussée avec cage d'escalier à Pèrèrè Centre (lot1), attribué à IBS pour un montant HT de 35.959.470 FCFA. Financement : FADeC non affecté.
3. Marché N°52/012-LOT2/BTQ-FADEC-2017/MC-PER/CPMP/SP-PRMP du 26/12/2017, relatif aux travaux de construction d'un module de six (06) boutiques en réez de chaussée avec cage d'escalier à Guinagourou (lot2), attribué à YALAF & FILS pour un montant HT de 35.746.417 FCFA. Financement : FADeC non affecté.

Pièces manquantes :

Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2017 ;
- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités sont régulières.

4. Marché N°52/015/MB-GNINSY/FADEC-AFFECTE-AGRICULTURE/MC-PER/PRMP du 26/12/2017, relatif aux travaux de construction d'un marché à bétail à Gninsy dans la commune de PERERE, attribué à BEAFG-ST pour un montant HT de 40.283.604 FCFA. Financement : FADeC affecté MAEP
5. Marché N°52/019/CS-OGAMOIN/FADEC AFFECTE MSP & NON- AFFECTE-2017/MC-PER/PRMP du 26/12/2017, relatif aux travaux de construction d'une maternité isolée avec logement de sage-femme incorporé et d'un complexe de deux douches, deux latrines au Centre de Santé de Ogamoin dans la commune de PERERE, attribué à l'Ets LE DEFI pour un montant HT de 56.219.065 FCFA. Financement : FADeC affecté MS

6. Marché N°52/020/MINIS-AEV-SOLAIRE/MB GNI-CS OGA/FADEC NON-AFFECTE/MC-PER/PRMP, relatif aux travaux de réalisation de deux mini Adduction d'Eau Villageoises solaires au Centre de Santé de OGAMOIN et au Marché à bétail de GNINSY dans la commune de PERERE, attribué à BAHIC-SARL pour un montant HT de 34.085.728 FCFA. Financement : FADeC non affecté
7. Marché N°52/016/hangars-ogamoins/FADEC-2016/MC-PER/CPMP/SP-PRMP, relatif aux travaux de construction de dix (10) hangars de marché à Ogamoins dans la Commune de Pèrèrè, attribué à l'Ets YAFAL & FILS pour un montant HT de 35.354.641 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2017 ;
- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité sont régulières sous réserve de l'insuffisance mentionnée.

8. Marché N°52/09/logmt-SF-Gommey/FADEC-MS-2016/MC-PER/SG/SP-PRMP, relatif aux travaux de construction du logement pour sage-femme plus 70 mètres linéaires de clôture au centre de santé de Gommey dans l'arrondissement de Guinagourou dans la Commune de Pèrèrè, sur financement du FADEC Affecté par le Ministère de la Santé Publique, attribué à LE DEFI pour un montant HT de 29.973.205 FCFA. Financement : FADeC affecté MEMP (BN)

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2017 ;
- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'information aux soumissionnaire non retenus (Article 85 du CMP)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de l'insuffisance ci-dessus mentionnée.

PROCEDURE DE DEMANDE COTATION

9. Marché N°52/06/ETU-TECH-CS-MB/MC-PER/PRMP/CPMP/CCMP/S-PRMP du 17/08/2017, relatif à la réalisation des études techniques pour les travaux de construction d'une maternité isolée avec logement de la sage- femme à Ogamoin, Arrondissement de Guinagourou et d'un marché à bétail à Gninsy, Arrondissement de Gninsy dans la commune de PERERE, attribué à ARTI-BTP pour un montant HT de 8.826.400 FCFA. Financement : FADeC affecté MS
10. Marché N°52/07/ETU-TECH-CS-MB/MC-PER/PRMP/CPMP/CCMP/S-PRMP du 17/08/2017, relatif à la réalisation des études techniques pour les travaux de construction de modules de boutiques à Guinagourou et à Pèrèrè centre et d'un dalot double à Gninsy dans la commune de PERERE, attribué à ARTI-BTP pour un montant HT de 8.820.500 FCFA. Financement : FADeC non affecté
11. Marché N°52/007/Const-EPP-GBANDE/FADEC-2016/MC-PER/PRMP, relatif à l'exécution des travaux de construction d'un module de trois salles de classes à l'Ecole Primaire Publique de Gbandé dans la Commune de Pèrèrè, attribué à MAJESTIC BTP pour un montant HT de 17.686.342 FCFA. Financement : FADeC non affecté
12. Marché N°52/006/Const-EPP-Sondi/ FADEC Affecté -2016/MC-PER/PRMP, relatif à l'exécution des travaux de construction d'un module de trois salles de classes à l'Ecole Primaire Publique de Sondi dans la Commune de Pèrèrè, attribué à l'entreprise ECOMA pour un montant HT de 16.198.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2017 ;
- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans la DC ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités sont régulières.

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC. Nous n'en avons non plus décelé au niveau des recours exercés auprès de l'ARMP.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

Sur l'exécution financière, l'équipe d'audit a relevé que pour certains marchés, le délai d'exécution contractuel n'est pas respecté. Par ailleurs, aucune preuve d'application des pénalités de retard prévues dans les cas d'espèces n'est communiquée à l'équipe d'audit. Ces constats concernent les marchés ci après :

- Marché N°52/012-LOT1/BTQ-FADEC-2017/MC-PER/CPMP/SP-PRMP du 26/12/2017, relatif aux travaux de construction d'un module de six (06) boutiques en réez de chaussée avec cage d'escalier à Pèrèrè Centre (lot1), attribué à IBS pour un montant HT de 35.959.470 FCFA. Financement : FADeC non affecté.
- Marché N°52/012-LOT2/BTQ-FADEC-2017/MC-PER/CPMP/SP-PRMP du 26/12/2017, relatif aux travaux de construction d'un module de six (06) boutiques en réez de chaussée avec cage d'escalier à Guinagourou (lot2), attribué à YALAF & FILS pour un montant HT de 35.746.417 FCFA. Financement : FADeC non affecté.

VIII. ---ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	KO	0,00	Indisponibilité du document	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Cour des comptes	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES		0,75		

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,75.

Nous pouvons noter une mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics. L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées/ publiées avec un délai minimum de moins de 30 jours
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	2	2	0	N/A	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	6	6	1	17%	RAS	Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO et la DC
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	2	2	0	N/A	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	4	4	4	100%	les PV d'attribution provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	6	6	1	17%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	6	6	1	17%	RAS	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE_ REVUE DE CONFORMITE (A)				14%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				89%		
	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF_ REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				15,32%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 15,32%.

Nous pouvons noter une performance **satisfaisante**. L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

➤ Gestion 2017

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) = (b/a) *100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	N/A	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais requis	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans la lettre d'invitation
8	Evaluation des offres	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCM P ou de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCM P (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	8	8	8	100%	Les décisions d'attributions ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%		Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE _REVUE DE CONFORMITE (A)				7,69%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				94%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF _REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				8%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 8%.

Nous pouvons noter une performance **élevée**. L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.

8.5. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés_ (Gestions 2016 et 2017)

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE							
1	Garantie de soumission	3	3	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés de prestations intellectuelles pour lesquels il est exigé une garantie de soumission
2	Garantie de bonne exécution	18	18	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés pour lesquels il est exigé une garantie de soumission supérieure à 5% de la valeur de base du marché (avenants éventuels non compris)
3	Ordre de service	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'ordres de service émis suite à des modifications de prix dépassant 10% de la valeur du marché
4	Avenant: autorisation	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avenants signés sans autorisation de la DNCMP
5	Avenant: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avenants à la suite des modifications de prix dépassant 20% de la valeur du marché
6	Avance de démarrage: garantie	18	18	0	NA	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage accordées sans garantie de remboursement d'avance
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	18	18	0	NA	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage ayant dépassé 20% pour les travaux et PI, et 30% pour les fournitures et autres services
8	Dossier d'exécution	18	18	2	11%		Pourcentage de marchés n'ayant pas respecté le délai d'exécution
	MOYENNE				11%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est égal à 11%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

IX. ANNEXES**ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	BETE Simé Djihad	SG
2	MOUSSA AROUNA A. Aziz	C/SAF
3	SIDI ALI Issaou	C/ST
4	MAMAH Dyko Ahmed	SP/PRMP

ANNEXE 2 : PV DE RESTITUTION

BEC SARL

PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016-2017

Nom de l'Autorité Contractante : COMMUNE DE PERERE

Date de tenue de la séance de restitution : 12 Novembre 2019

Heure de démarrage : 18 h 27 mn

Heure de fin : 19 h 00 mn

Personnes présentes à la séance :

(Cf. liste de présence de la séance de restitution ci-jointe)

I. Récapitulatif des pièces collectées

Rien au cours de la restitution

II. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

Les pièces devant faire l'objet de collecte complémentaire sont :

Les actes de nominations et de mise en place des organes de passation (CPMP et CCMP) au titre de la gestion budgétaire 2016 ;

III. Synthèse des observations du consultant

3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'AC

Constat 1 : Forces

- ✓ Existence des organes de passation de l'Autorité Contractante. Toutefois, la preuve matérielle reste à communiquer aux auditeurs.

Organes	Actes
PRMP	Arrêté N° 52/085/MC-PER/SG/SGAG du 19/10/2015 portant délégation au Maire de la commune en qualité de Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de PERERE
Secrétariat PRMP	Arrêté N° 52/030/MC-PER/SG/SGAG du 19/10/2015 portant création, attribution, organisation et fonctionnement du SPRMP de la Mairie de PERERE
CPMP	Arrêté N° 52/023/MC-PER/SG/SGAG du 19/10/2015 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la commission communale de passation des marchés publics de la commune de PERERE
CCMP	Arrêté N° 52/048/MC-PER/SG/SGAG/SA du 23 avril 2018 portant nomination des membres de la CCMP



- ✓ Sept modules de formations reçues par l'AC dont celles assurées par le CeFAL et l'ARMP, la Banque Mondiale, la Coopération Suisse...

Constat 2 : Faiblesses

- ✓ Besoin d'un archiviste professionnel pour rangement et classement des pièces des marchés publics ;

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

L'audit a sélectionné suivant l'approche des risques et conformément aux critères d'échantillonnage un volume de six (06) marchés pour une valeur totale de soixante-douze millions cent vingt mille deux cent cinquante-huit (72.120.258) FCFA pour l'exercice 2016, et un volume de douze (12) marchés pour une valeur totale de trois cent soixante huit millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille trois cent quatre quatorze (368.980.394) FCFA pour l'exercice 2017.

La revue de conformité de ces marchés appelle les observations suivantes :

Forces :

- Inscription des marchés dans le plan de passation

Faiblesses

- Défaut de publication d'avis d'attribution définitive (Tous les marchés) ;
- Désignation d'un membre de la CCMP au sein de la sous-commission d'analyse et d'évaluation des offres comme observateur indépendant (exemple : marchés n° 52/012/LOT1/BTQ-FADEC-2017/MC-PER/CPMP/SP-RMP et 52/012/LOT2/BTQ-FADEC-2017/MC-PER/CPMP/SP-RMP du 26/12/2017)

3.3. Sur les plaintes

Nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC. Nous n'en n'avons pas non plus décelé au niveau des recours exercés auprès de l'ARMP.

3.4. Sur l'exécution financière

Sur l'exécution, l'équipe d'audit a relevé que plusieurs marchés ne sont pas exécutés dans le délai contractuel prévu. De plus, nous n'avons pas obtenu les preuves d'une application de pénalité de retard prévu au contrat. C'est le cas du marché n°52/014/CS-PER/FADEC AFFECTE MSP ET NON AFFECTE-2017/MC/PER/PRMP relatif aux travaux de construction d'un module de six boutiques en rez-de-chaussée avec cage d'escalier à Guinagourou (lot2) dans la commune de PERERE.

[Signature]

BEC SARL

3.5. Divers

Les différentes autorités de l'AC présentes à la séance de restitution ont reconnu les différentes faiblesses sus relevées et promettent se corriger.

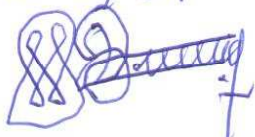
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à la satisfaction de tous à 19 h.

Fait à PERERE, le 12 novembre 2019

Pour Bec Sarl


Janguy MAFFON
chef de mission

Pour l'autorité contractante

Le C/ST

Issaou SIDI ALI

Commune de Perere
 Date: 12/11/2019 Heure: 18H27mn

SEANCE DE RESTITUTION

Liste de présence

ADJOVI Ulrich	→ Auditeur BEC Sarl	
EL-HADJI M. Ibrahim	→ Membre CCMP	
ABRAMOU Senabireu	→ Membre SPRMP	
MAMAH-Dyko Ahmed	→ SP/PRMP	
IBRAIMA Aiden	→ stagiaire Marché Public	
ADAM ALASSANE Seïdou	→ stagiaire C/ST	
SIDI ALI Issacou	⇒ C/ST	
MOUSSA. AROUNA Azyg	⇒ C/SAF	
BETE Samé Jihad	⇒ Si/Mairie	
ABOUTO N. Francis	Auditeur BEC Sarl	

ANNEXE 3 : Tableaux d'exhaustivité

➤ Gestion 2016

Tableau d'exhaustivité de la procédure d'appel d'offre ouvert

		DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			TOTAL Requis	TOTAL	%	% Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Contrôle de la construction d'un module de 4 boutiques en Réez de Chaussée plus cage d'escalier à Pèrèrè centre dans la Commun de Pèrèrè	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	82%
2	Travaux de réhabilitation des Infrastructures de Transport Rural (ITR) de la Commune de Pèrèrè par l'approche participative avec la méthode de Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO), Exercice 2016	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	
3	Travaux de construction d'un module de cinq boutiques en réez de chaussée avec cage d'escalier à Pèrèrè centre dans la Commune de Pèrèrè	1	0	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	0	0	0	15	10	67%	
4	Travaux de construction d'un module de quatre (04) boutiques en Réez de chaussée avec cage d'escalier à Pèrèrè Centre dans la Commune de Pèrèrè	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	

Tableau d'exhaustivité de la procédure de demande de cotation

		DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			TOTAL Requis	TOTAL	%	% Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Exécution des travaux de réfection du laboratoire du centre de santé de Pèrèrè dans la Commune de Pèrèrè	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	NA	1	0	NA	13	12	92%	96%
2	Exécution des travaux de réfection d'un module de trois salles de classes avec bureau magasin à l'EPP Diguidirou dans la Commune de Pèrèrè	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	NA	1	1	NA	13	13	100%	
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																					

- Gestion 2017

Tableau d'exhaustivité de la procédure d'appel d'offre ouvert

		DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			TOTAL Requis	TOTAL	%	% Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Travaux de construction de la clôture du Centre de Santé de PERERE	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	87%
2	Travaux de construction d'un module de six (06) boutiques en réez de chaussée avec cage d'escalier à Pèrèrè Centre (lot1)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	
3	Travaux de construction d'un module de six (06) boutiques en réez de chaussée avec cage d'escalier à Guinagourou (lot2)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	
4	Travaux de construction d'un marché à bétail à Gninsy dans la commune de PERERE	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	
5	Travaux de construction d'une maternité isolée avec logement de sage- femme incorporé et d'un complexe de deux douches, deux latrines au Centre de Santé de Ogamoïn dans la commune de PERERE	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	
6	Travaux de réalisation de deux mini Adduction d'Eau Villageoises solaires au Centre de Santé de OGAMOIN et au Marché à bétail de GNINSY dans la commune de PERERE	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	
7	Travaux de construction de dix (10) hangars de marché à Ogamoïns (Lot unique) sur financement du FADEC NON AFFECTE dans la Commune de Pèrèrè	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	
8	Travaux de construction du logement pour sage-femme plus 70 mètres mlinéaires de clôture au centre de santé de Gommey dans l'arrondissement de Guinagourou dans la Commune de Pèrèrè, sur financement du FADEC Affecté par le Ministère de la Santé Publique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																					

Tableau d'exhaustivité de la procédure de demande de cotation

		DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			TOTAL Requis	TOTAL	%	% Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Réalisation des études techniques pour les travaux de construction d'une maternité isolée avec logement de la sage- femme à Ogamoin, Arrondissement de Guinagourou et d'un marché à bétail à Gninsy, Arrondissement de Gninsy dans la commune de PERERE, (lot unique)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	NA	1	1	NA	13	13	100%	100%
2	Réalisation des études techniques pour les travaux de construction de modules de boutiques à Guinagourou et à Pèrèrè centre et d'un dalot double à Gninsy dans la commune de PERERE (lot unique)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	NA	1	1	NA	13	13	100%	
3	Exécution des travaux de construction d'un module de trois salles de classes à l'Ecole Primaire Publique de Gbandé dans la Commune de Pèrèrè	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	NA	1	1	NA	13	13	100%	
4	Exécution des travaux de construction d'un module de trois salles de classes à l'Ecole Primaire Publique de Sondi dans la Commune de Pèrèrè	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	NA	1	1	NA	13	13	100%	

Liste des pièces concernées par le tableau d'exhaustivité des procédures de Demande de Cotation (DC)

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Dossier de demande de cotation

- a. Lettre d'invitation à soumissionner (Avis de consultation publié)
- b. Dossier de demande de cotation validé

3. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs
(le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. Preuve de notification d'attribution provisoire
- l. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- m. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

5. Contractualisation

- n. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- o. Preuve de notification du marché au titulaire
- p. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Liste des pièces concernées par le tableau d'exhaustivité des procédures **d'appels d'offres ouvert (AOO)**

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. DAO

- a. Avis d'appel d'offres publié
- b. Dossier d'Appel d'Offres validé

3. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. Avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. Preuve de notification d'attribution provisoire
- l. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- m. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

5. Contractualisation

- n. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- o. Preuve de notification du marché au titulaire
- p. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché